

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

MM. les Membres du Conseil Municipal sont convoqués dans la Salle Léon Masson pour la réunion qui aura lieu :

LE VENDREDI 28 FÉVRIER 2025 à 9H30

ORDRE DU JOUR :

I. AFFAIRES GENERALES

1-1 OBJET : FIXATION DE LA REDEVANCE RELATIVE AU LOCAL COMMUNAL (CHALET EN BOIS) SITUE SUR LE DOMAINE DES MARRES.

1-2 OBJET : CANDIDATURE POUR LA RECONNAISSANCE TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE (TEN).

1-3 OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRÉVENTION INCENDIE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE.

1-4 OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2025 – 2027 ENTRE LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX ET LA COMMUNE.

1-5 OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT POUR LA LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUE ET ORIENTAL ET DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE PIÈGES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF AIDE À LA PROVENCE VERTE.

II. FINANCES

2-1 OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT DE LA PROVENCE NUMERIQUE ET TERRITOIRES NUMERIQUES EDUCATIFS-2025 – DEPLOIEMENT DE LA FIBRE –

2-2 OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DE « L'AIDE AU DEVELOPPEMENT A LA PROVENCE NUMERIQUE ».

2-3 OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DES TRAVAUX DE PROXIMITE 2025 – DEMOLITION DE L'ANCIEN SERVICE TECHNIQUE -

2-4 OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DES TRAVAUX DE PROXIMITE 2025 – REALISATION D'UN PARC MOBI'LUDIQUE -

2-5 OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DE L'AIDE A LA TRANSITION ENERGETIQUE 2025 – CREATION DE DEUX BORNES DE RECHARGE -

2-6 OBJET : VERSEMENT DE 30 % DU MONTANT DE LA PARTICIPATION VOTE EN 2024 PAR ANTICIPATION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GRAND VALLAT (SIGV).

III. URBANISME/TRAVAUX :

3-1 OBJET : DELIBERATION DECIDANT LA CREATION ET LE CLASSEMENT D'UNE NOUVELLE VOIE COMMUNALE DANS LE DOMAINE PUBLIC.

3-2 OBJET : DENOMINATION D'UNE VOIE COMMUNALE AU NOM DE « FABRE ».

3-3 OBJET : CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DANS LE CADRE DE TRANSFERT TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE RELATIF A LA REPARATION DU PONT RD59 SUR RD6.

Le Maire,
Philippe ARDHUIN

